

PROTOCOLE D'UTILISATION DES TELEPHONES PORTABLES

Dans le cadre du séjour **pédagogique et éducatif**, il a été décidé d'autoriser aux élèves participant au voyage en Irlande d'emmener avec eux leur téléphone portable, s'ils en possèdent un.

Toutefois, et afin de garantir une utilisation modérée de celui-ci qui est indispensable pour le bon déroulement du séjour, les règles suivantes seront appliquées.

1. Les élèves auront le droit à tout moment d'utiliser la fonction appareil photo de leur téléphone, y compris pendant les trajets.

2. Les élèves n'auront pas le droit d'utiliser les fonctions MP3 ou jeux de leur téléphone, et cela à tout moment, y compris lors des trajets et dans les familles. Ils n'auront ainsi pas besoin d'emmener des écouteurs.

3. Afin de s'assurer d'une bonne nuit de sommeil, les téléphones seront récupérés au début des nuits en cabines, et restitués le lendemain matin.

4. La connexion à des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Snapchat...) est formellement interdite **sur toute la durée du séjour**.

5. Les élèves pourront utiliser leur téléphone pour envoyer et recevoir des SMS/MMS, ou bien de passer et/ou de recevoir des coups de téléphone ou encore échanger via WhatsApp avec leur famille, le soir où à certains moments de la journée définis par les enseignants. Cependant, ils doivent en faire **une utilisation modérée** car la communication orale avec les familles d'accueil est une priorité de ce séjour pédagogique et éducatif.

6. En cas d'urgence **seulement**, les familles et les élèves pourront joindre Monsieur Watson, au 06.01.37.26.94, à tout moment durant le séjour.

7. Tout élève ne respectant pas ces règles se verra confisquer son téléphone, pour la durée du séjour. La famille de celui-ci en sera informée par les encadrants.

Nous vous remercions d'avance pour votre coopération,

Gareth Watson (professeur organisateur)

Signatures

l'élève

responsable légal